

# JOURNÉE D'ÉTUDE

## LE GOUVERNEMENT ASSOCIATIF DES PUBLICS VULNÉRABLES

IEP DE FONTAINEBLEAU  
22 MARS 2024

### RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Lucas Faure (Sciences Po Aix, AMU, CNRS, Mesopolhis UMR 7064)  
Raphaëlle Parizet (IEP de Fontainebleau-UPEC, LIPHA EA7373)

Contact : [lucas.faure94@hotmail.fr](mailto:lucas.faure94@hotmail.fr) et [raphaelle.parizet@u-pec.fr](mailto:raphaelle.parizet@u-pec.fr)

### COMITÉ SCIENTIFIQUE

Axelle Brodiez-Dolino, Centre Norbert Elias  
Nicolas Duvoux, Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis  
Lucas Faure, Sciences-Po Aix  
Fabrice Hamelin, IEP de Fontainebleau-UPEC  
Matthieu Hély, Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines  
Yves Palau, IEP de Fontainebleau-UPEC  
Raphaëlle Parizet, IEP de Fontainebleau-UPEC  
Isabelle Parizot, Centre Maurice Halbwachs  
Dilek Yankaya, Sciences-Po Aix

Journée organisée avec le soutien de l'IEP de Fontainebleau-UPEC, du LIPHA EA7373 et du Mesopolhis UMR 7064.



LABORATOIRE INTERDISCIPLINAIRE  
D'ÉTUDE DU POLITIQUE HANNAH ARENDT

Sous la co-tutelle de :  
UNIVERSITÉ GUSTAVE EIFFEL  
UPEC - UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL

# ARGUMENTAIRE

L'expression de gouvernement associatif vise à étudier l'action conjointe d'acteurs étatiques et associatifs dans l'encadrement des populations labellisées comme « vulnérables » (Brodiez, 2015). Ce concept sous-tend d'emblée l'idée de négociations et de rapports de force pour arriver à un consensus – parfois instable – permettant le déploiement et la mise en œuvre de l'action publique. Largement utilisé pour étudier l'action champ humanitaire (Agier, 2008 ; Fassin, 2010), le gouvernement associatif apparaît suffisamment heuristique pour être élargi à différents espaces au sein desquels des populations dites « vulnérables » se trouvent être gouvernées. Réfléchir à la vulnérabilité comme une catégorie d'action publique amène à une acceptation très large de la notion de publics vulnérables : réfugiés climatiques, migrants/réfugiés, habitants des quartiers populaires, malades, usagers de prestations sociales, minorités religieuses et/ou raciales, etc. Le gouvernement des populations vulnérables implique une relation tripartite et positionne les associations comme des intermédiaires de l'action publique, sans pour autant en faire de simples réceptacles des directives étatiques.

Dans quelle mesure les acteurs associatifs participent-ils de l'action publique et du gouvernement de ces populations ? Quel est le rôle de ces acteurs dans le gouvernement des populations vulnérables ? Comment font-ils tenir ensemble engagement, représentation de la cause et production de savoir-experts ?

La journée d'étude vise à étudier de manière conjointe la légitimité des acteurs associatifs à être partie prenante de l'action publique et les savoirs produits par les associations. La combinaison de différents savoirs – empirie, expertise, représentativité – donne forme aux identités institutionnelles des associations et les positionne dans le paysage national et international.

Nous souhaitons historiciser et sociologiser ces dynamiques à travers deux axes. Le premier s'intéresse à la co-construction des publics vulnérables par les acteurs associatifs et les acteurs publics. Le second étudie les usages que les professionnels font de leur engagement associatif.

## Axe 1 – La (co)construction des publics vulnérables

L'axe 1 cherche à explorer les différentes catégories produites, en partenariat ou non avec les pouvoirs publics, qui contribuent à l'encadrement des populations marquées par différentes formes d'exclusion sociale (Paugam, Duvoux, 2013). Ainsi, ambitionnons-nous de questionner comment l'État mène des « opérations de ciblage, de découpage et de catégorisation des publics » (Gourgues, Mazeaud, 2018, p. 21). Les publics – et la manière dont ils sont co-construits – peuvent être saisis à différentes échelles : que ce soit aux guichets, de part et d'autre de la chaîne de l'action publique, par l'immersion ethnographique, au travers de sollicitations des OI, afin de restituer le travail associatif au concret. Par l'intermédiaire des acteurs associatifs, les pouvoirs publics gouvernent à distance les publics précaires (Epstein, 2006) et les professionnels associatifs remplissent ainsi des « fonctions publiques » sans pour autant appartenir à l'appareil d'État. À la manière des ONG humanitaires investies dans la prise en charge médicales des plus démunis (Parizot, 2003), l'enrôlement des associations est un moyen de gouverner des populations par l'intermédiaire d'un tiers associatif. Une telle dynamique s'observe dans des champs d'action aussi diversifiés que les politiques de développement (Parizet, 2015), les politiques d'encadrement des minorités (Célestine, 2018) et les politiques migratoires (Pette, 2014).

Est-ce nécessairement le cas dans le gouvernement associatif ? Le gouvernement associatif est-il pérenne ou dépend-il de configurations politiques contextualisées ? Comment les savoirs sont-ils mobilisés pour (dis)qualifier les populations et les gouverner ? Observe-t-on des coalitions d'acteurs associatifs, plaçant ainsi certains acteurs en position de force, au point qu'ils soient en mesure d'imposer des critères aux pouvoirs publics ?

Les communications seront particulièrement attentives à analyser le décalage entre les discours officiels concernant les publics « génériques » et les publics « effectifs » que les associations prennent en charge. Elles pourront également se centrer sur la binarité de ces constructions sociales, en particulier sur la distinction entre « bon » et « mauvais » bénéficiaires (Paugam, 2009).

## Axe 2 – Les professionnels de l’engagement associatif : militants, salariés et experts ?

Le second axe porte sur les travailleurs associatifs et l’articulation que ces acteurs font entre leur engagement pour la cause, leur quotidien salarié et leur savoir expert. Jouant parfois le rôle de passeurs, ces acteurs occupent des positions depuis lesquelles ils élaborent des discours et des actions, comme autant de pratiques qui visent à transformer la situation des autres (Cottin-Marx, et al., 2017, Li, 1996). Sans pour autant disqualifier les représentations altruistes que les acteurs se font de leur engagement (Giugni, Passy, 2001 ; Rozier, 2002), nous considérons, dans la continuité des travaux de Matthieu Hély (2009), que leur volonté d’intervenir et d’aider s’inscrit de manière graduelle dans un marché du travail. Il s’agit ici de questionner ce que l’engagement fait à l’activité quotidienne des salariés et surtout ce que le quotidien du travail fait à l’engagement initial (Collovald et al., 2002 ; Dauvin, Siméant, 2002), autour de deux questions.

La première concerne le rapport des salariés associatifs à la cause associative et les logiques de représentation du public construit comme vulnérable par l’association : faut-il être de la cause ? Point de départ de nombreux engagements, la proximité directe ou affective à la cause (Broqua, Fillieule, 2001) peut être diluée par son traitement professionnel ou se construire dans un rapport de compétences, de savoir-faire et de savoir-acquis transposables d’une structure à une autre.

Les contradictions de ces rapports à la cause associative conduisent à une seconde interrogation : que reste-t-il de l’attachement initial à la cause ? L’espace associatif représente un tremplin à des évolutions professionnelles dans d’autres espaces institutionnels. L’histoire de l’humanitaire et du travail social est en effet marquée par ce type de circulations (Viguié, 2020). Donnons simplement comme exemple les promotions à des postes ministériels d’anciens responsables humanitaires comme Bernard Kouchner (ex-MSF, MDM), Xavier Emmanuelli (ex MSF, Samu social de Paris), Yannick Jadot (ex-Greenpeace) ou encore la trajectoire inverse de Cécile Dufлот d’un ministère à la direction d’OXFAM ou Benoît Hamon d’un ministère à la direction de SINGA. En ce sens, les contributions interrogeront tant le « façonnement de l’engagement » (Sawicki, Siméant, 2009) par l’activité salariée au sein d’une structure associative, que les circulations militantes entre deux sphères d’activités dont on connaît désormais la porosité.

Ainsi, cette JE a pour objectif de réunir acteurs académiques et acteurs associatifs afin d’échanger tant sur les pratiques de recherche que sur les pratiques professionnelles. Les contributions, qui pourront porter aussi bien sur le contexte français que sur des terrains internationaux, interrogeront les circulations des savoirs dans la construction des publics vulnérables, les usages de ces catégories, mais également les enjeux d’enrôlement des chercheurs et chercheuses. Les contributeurs et contributrices sont donc invité.e.s à incorporer une dimension réflexive dans leur présentation.

Les propositions de communication (maximum 2 pages bibliographie comprise) sont attendues avant le 31 janvier 2024. Les discussions de la journée feront l’objet d’une publication dont la forme reste à déterminer.

# BIBLIOGRAPHIE

- BRODIEZ-DOLINO Axelle, 2015, « La vulnérabilité, nouvelle catégorie de l'action publique », *Informations sociales*, 2, n° 188, p. 10-18.
- BROQUA Christophe et FILLIEULE Olivier, 2001, *Trajectoires d'engagement : aides et Act Up*, Textuel, Paris.
- CELESTINE Audrey, 2018, *La fabrique des identités. L'encadrement politique des minorités caribéennes à Paris et New-York*, Paris, Karthala.
- COLLOVALD Annie, LECHIEN Marie-Hélène, ROZIER Sabine et WILLEMEZ Laurent, 2002, *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
- COTTIN-MARX Simon, HELY Matthieu, JEANNOT Gilles et SIMONET Maud, 2017, « La recomposition des relations entre l'État et les associations : désengagements et réengagements », *Revue française d'administration publique*, n° 163, p. 463-476.
- DAUVIN Pascal et SIMEANT Johanna, 2002, *Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain*, Paris, Presses de Science Po.
- EPSTEIN Renaud, 2006, « Gouverner à distance : quand l'État se retire des territoires », *Esprit*, n° 11, p. 96-111.
- GIUGNI Marco, PASSY Florence, (eds.), 2001, *Political Altruism? Solidarity Movement in International Perspective*, Lanham, Rowman and Littlefield.
- GOURGUES Guillaume et MAZEAUD Alice (dir.), 2018, *L'action publique saisie par ses "publics". Gouvernement et (dés)ordre politique*, Villeneuve-D'ascq, Presses Universitaires du Septentrion.
- HELY Matthieu, 2009, *Les métamorphoses du travail associatif*, Paris, Presses Universitaires de France.
- LI Tania Murray, 2007, *The Will to Improve: Governmentality, Development, and the Practice of Politics*, Durham, Duke University Press.
- PARIZET Raphaëlle, 2015, *Les paradoxes du développement. Sociologie politique des dispositifs de normalisation des populations indiennes au Mexique*, Paris, Dalloz.
- PARIZET Raphaëlle, 2018, « Cibler, compter, nommer les indiens : construire un public pauvre pour domestiquer les contestataires », dans Gourgues Guillaume, Mazeaud Alice, *Les publics de l'action publique : gouvernement et résistances*, Lille, Presses du Septentrion, pp. 33-50.
- PARIZOT Isabelle, 2003, *Soigner les exclus. Identités et rapports sociaux dans les centres de soins gratuits*, Paris, Presses Universitaires de France.
- PAUGAM Serge, 2009, « Préface à la huitième édition. La disqualification sociale, vingt ans après », dans PAUGAM Serge, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, sous la direction de PAUGAM Serge, Paris PUF, « Quadrige ».
- PAUGAM Serge et DUVOUX Nicolas, 2013, *La régulation des pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France.
- ROZIER Sabine, 2002, « Les justifications de l'engagement », dans COLLOVALD Annie, LECHIEN Marie-Hélène, ROZIER Sabine et WILLEMEZ Laurent, 2002, *L'humanitaire ou le management des dévouements. Enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-Monde*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, pp. 133-176.
- SAWICKI Frédéric et SIMEANT Johanna, 2009, « Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français », *Sociologie du travail*, n° 51 (1), p. 97-125.